

bal de l'Hôtel-de-Ville et au bal donné par l'Association des anciens élèves de l'école polytechnique à l'Hôtel Continental. Il n'y a pas eu d'incident. Mme Carot accompagnée de son mari, M. de la Roche, et de sa fille, Mlle de la Roche, a été remarquée. La représentation de « Lohengrin » à l'Opéra-Comique, le 7 février. — Ce soir, au lieu, au théâtre des arts la représentation de Lohengrin, opéra romantique de Richard Wagner, traduction française de Nuites. On craignait que les scènes tumultueuses qui s'étaient produites il y a quatre ans à Paris, et qui avaient empêché la représentation de cette œuvre ne vinssent à se reproduire. Il n'en a rien été.

La répétition générale donnée devant un public, en partie payant, avait été chaleureusement accueillie. Ce soir, la première, à laquelle assistaient toutes les autorités de la ville, la critique parisienne, l'élite de la société, a soulevé un non moins grand enthousiasme. La salle, comble, a fait tout d'abord une ovation à M. Florent, chef d'orchestre, qui a magistralement conduit l'ouverture; l'assistance a ensuite applaudi à maintes reprises les interprètes Mesdames Jeanne Guy, (Eliane Brabant), de Berda (Gertrude), Raynaud (Lohengrin), Mondard (Frédéric de Trémoulart) et Mlle de la Roche.

Interprétation, orchestre et artistes ont été admirables. La crise italienne. — Rome, 7 février. — Le bruit court que M. Di Rudini reconstruit encore quelques difficultés; il y aurait dix ministres intermédiaires pour la marine et les postes et télégraphes.

Troyes, 7 février. — La cour d'assises de l'Aube a condamné aujourd'hui à la peine de mort les frères Robin. Ces deux individus avaient assassiné, en janvier dernier, les époux Paillet à Pesseaux.

Le nouveau chef d'état-major de l'armée allemande. — Berlin, 7 février. — La Gazette de la Croix annonce aujourd'hui que le lieutenant-général comte Schlieffen est nommé chef d'état-major de l'armée et qu'il a été reçu aujourd'hui par l'empereur.

La défense des matières premières. — Paris, 7 février. — Les membres du comité de défense des matières premières se sont réunis.

M. Lockroy, député, a entretenu le comité des grandes lignes du discours qu'il doit prononcer à la Chambre lors de la discussion des tarifs douaniers. A son avis, tant à la Chambre qu'au Sénat, la discussion va occuper les quatre derniers mois de la session.

M. Lockroy estime que la Chambre va batailler deux mois, le Sénat un mois et que le quatrième sera consacré à examiner les modifications qu'il faut attendre à voter la Chambre haute apportant au projet.

Le récent discours de M. Jules Ferry indique que la lutte sera vive et que le projet de la commission des douanes de la Chambre ne sera pas voté au Luxembourg, sans de nombreuses modifications.

Le comité a décidé qu'un manifeste sera signé par tous les membres des chambres syndicales, qu'un meeting de protestation comprenant les délégués de Paris et de la province aura lieu à Paris, dans un jour habituel de ces sortes de réception. Tous les propos attribués au Saint-Père ne sont donc aucunement fondés, ajoute l'« Oservaatore ».

Mort de l'homme le plus âgé de l'Allemagne. — L'homme le plus âgé de l'Allemagne, le rentier Johann Adam à Bielefeld, M. Jordan était dans sa cent douzième année.

Le brouillard était intense surtout dans les quartiers du centre de Paris et vers la Seine. Cependant, comme il se tenait assés élevé, la circulation des voitures et des tramways n'a pas été interrompue. Il y a eu, du reste, des sautes » brumes très curieuses. Par exemple, vers deux heures, le Champ de Mars et les quartiers du Gros-Caillois et de Grosbois ont été subitement inondés de toute vapeur, alors que le Trocadéro et le quartier de l'Étoile étaient instantanément plongés dans l'obscurité.

Il en était ainsi de cet instant, sur d'autres points. Les bords de la gare du Nord, n'offraient rien d'normal, de même que le boulevard Magenta à la hauteur du boulevard de Strasbourg, la nuit se faisait presque complète.

Le ciel avait une teinte jaunâtre d'un effet lugubre, et les grandes voies semblaient envahies par des fumées d'incendie.

À la Bourse, dès le matin, on a dû allumer le gaz; c'est resté allumé toute la journée, et personne n'y voyait; les strapontins n'ont guère été occupés. On écrivait de confiance, histoire d'habitude.

Sous les arbres, du côté de la rue de la Banque, ce sont les « boursicodilles » qui ont été les plus malheureuses; les pauvres vieilles femmes, les lunettes au nez, n'y voyant pas quand même, tombaient au travers des arbres et se faisaient des têtes.

Le jour anniversaire de la mort de Pie IX. — Rome, 7 février. — Aujourd'hui, jour anniversaire de la mort de Pie IX, un service funèbre a été solennellement célébré à la Chapelle Sixtine. S. Em. le cardinal secrétaire d'État, le cardinal secrétaire d'État, le Souverain Pontife a donné l'absoute. Sa mine était excellente, sa voix forte et claire.

Dans l'assistance, on remarquait vingt cardinaux et un grand nombre de personnes.

L'interim de M. de Bonnefont. — Voici les deux notes que le *Moniteur* de Rome a publiées dans son numéro du 6 février sur la lettre de M. J. de Bonnefont au *Figaro*.

« M. de Bonnefont, rendant compte dans le *Figaro* d'une audience au Vatican, prétend que le Pape a changé l'orientation de sa politique. Cela, à propos de l'attitude des catholiques vis-à-vis du gouvernement républicain.

« Il nous semble que M. de Bonnefont, qui a écrit le livre que l'on sait, est mal placé pour juger de l'orientation de la politique ». Il est vrai que l'opinion du Pape sur les questions de politique internationale est très connue. On a vu, par exemple, le Souverain Pontife se prononcer sur la prétendue conversation de M. Jean de Bonnefont avec le pape Léon XIII.

« Mais, messieurs nos lecteurs en garde contre ces comptes rendus. D'autre part, le *Matin* publie la dépêche suivante: Rome, 6 février. — L'« Oservaatore Romano » déclare que l'auteur de l'article du *Figaro* intitulé: « Une audience au Vatican » n'a pas eu d'audience spéciale, mais qu'il a été reçu seulement en audience publique, le jeudi, jour habituel de ces sortes de réception. Tous les propos attribués au Saint-Père ne sont donc aucunement fondés, ajoute l'« Oservaatore ».

Les mariages du Carnaval. — Le nombre des mariages qui ont été célébrés pendant le Carnaval, est prévu autour de vingt-cinq à trente. On ne prévoit aucun jour particulièrement favorable. Afin d'éviter les encombrements, les personnes intéressées sont priées de ne pas attendre la dernière heure de la matinée pour se rendre à la mairie.

Les crimes d'Ascq et de Ronchin. — Ce serait, paraît-il, Duthuillou qui aurait assassiné Rosine Mareaux pendant que Baillet se chargeait de l'abbé Dillies. Il conviendrait néanmoins d'accepter cette déclaration que son auteur ne peut être tenu responsable. Duthuillou ne se sent pas à l'aise; un billet qu'il avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un mari qui veut tuer sa femme. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu âgé d'une quarantaine d'années, Auguste Gaud, marchand de journaux, accusé au poste central de police, les yeux enflammés, déclarant qu'il venait de tuer deux coups de revolver sa femme, a été conduit au poste central de police. On a vu immédiatement ouverte. Gaud vivait séparé de sa femme qui habite rue Pierre-le-Roux et travaille chez M. Jucker, rue d'Anvers; il était venu vendredi soir ayant rendez-vous avec sa femme au Café de la rue d'Anvers. Elle était venue au Café de la rue d'Anvers, et se trouvait seule. Elle avait écrit pour Baillet a été saisi par les gardiens. Il disait: « Tu n'as pas besoin de dire des choses qu'on ne te demande pas. »

Un rixé en chemin de fer. — On fait ce moment un certain bruit autour d'une querelle survenue en chemin de fer entre Roubaixiens: voici à quoi se réduisent les faits: Un habitant de la rue de l'Ommelet, M. Emile V..., se trouvait avec sa femme dans le train de Lille, qui arrive à Roubaix à onze heures du soir. Au moment du départ, un autre voyageur, M. Léon V..., monta dans le compartiment. M. Léon V... était très agité et se mit à tenir des propos légers à Mme Emile V... Le mari fit observer à son nouveau voisin qu'il manquait à tous ses devoirs de galant homme et le pria très poliment de rester, de se taire. M. Léon V... ne tint aucun compte de ces observations et continua à tenir des propos légers, si bien que le mari, exaspéré, lui appliqua un soufflet. Voilà exactement ce qui s'est passé, et tout porte à croire que l'affaire ira jusqu'au bout.

Trois rôdeurs suspects. — Un rassemblement considérable s'est formé, vendredi soir, près de la pharmacie de M. Delaporte, rue de la Gare. Un agent traitait deux individus à mine suspecte, un Italien, Raphaël Mauro, et un Rouennais, Jean-Baptiste Buis. Aux différentes questions qui leur ont été posées, ils n'ont voulu rien répondre. Quelques heures plus tard, un garçon de 18 ans, se disant tailleur d'habits, né à Tarbes, était trouvé rue du Grand Chemin, dans les mêmes conditions. Pas de papiers, pas de domicile. Tous trois ont été dirigés sur Lille, samedi après-midi.

Un arrêtation pour vol. — On a arrêté samedi matin, à Lille, un individu qui se faisait passer pour un employé d'une maison de commerce de Lille. On a saisi sur lui un certain nombre de bijoux et de vêtements de valeur. L'individu a été dirigé sur Lille, samedi après-midi.

Les prévoyants de l'avenir. — Le recensement de 1876 a été fait le 10 février, pour un effectif de 178 millions 221 200 habitants. La situation générale de la société au 31 janvier 1891 est la suivante: Capital 5 millions 300 000 francs. Les recettes se font le premier dimanche de chaque mois, à Lille, à 10 heures du matin à midi. Agis requis: 15 ans accomplis au 1er janvier 1891; cotisation un franc par mois.

Wasquehal. — L'adjoint intérimaire a reçu, vendredi après-midi, à la mairie de Wasquehal, un très grand nombre de protestations contre l'établissement d'un chemin de fer de Wasquehal au territoire de cette commune.

Croix qui se croit particulièrement menacé par cette industrie nouvelle, a envoyé une protestation au préfet de la Seine, et a demandé que l'on s'occupe de la situation de la commune de Croix, qui se trouve dans une situation très défavorable.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Le comité de l'hygiène de la commune de Croix, a été convoqué samedi matin, à 10 heures, pour examiner cette question.

Un rixé en chemin de fer. — On fait ce moment un certain bruit autour d'une querelle survenue en chemin de fer entre Roubaixiens: voici à quoi se réduisent les faits: Un habitant de la rue de l'Ommelet, M. Emile V..., se trouvait avec sa femme dans le train de Lille, qui arrive à Roubaix à onze heures du soir. Au moment du départ, un autre voyageur, M. Léon V..., monta dans le compartiment. M. Léon V... était très agité et se mit à tenir des propos légers à Mme Emile V... Le mari fit observer à son nouveau voisin qu'il manquait à tous ses devoirs de galant homme et le pria très poliment de rester, de se taire. M. Léon V... ne tint aucun compte de ces observations et continua à tenir des propos légers, si bien que le mari, exaspéré, lui appliqua un soufflet. Voilà exactement ce qui s'est passé, et tout porte à croire que l'affaire ira jusqu'au bout.

Trois rôdeurs suspects. — Un rassemblement considérable s'est formé, vendredi soir, près de la pharmacie de M. Delaporte, rue de la Gare. Un agent traitait deux individus à mine suspecte, un Italien, Raphaël Mauro, et un Rouennais, Jean-Baptiste Buis. Aux différentes questions qui leur ont été posées, ils n'ont voulu rien répondre. Quelques heures plus tard, un garçon de 18 ans, se disant tailleur d'habits, né à Tarbes, était trouvé rue du Grand Chemin, dans les mêmes conditions. Pas de papiers, pas de domicile. Tous trois ont été dirigés sur Lille, samedi après-midi.

Un arrêtation pour vol. — On a arrêté samedi matin, à Lille, un individu qui se faisait passer pour un employé d'une maison de commerce de Lille. On a saisi sur lui un certain nombre de bijoux et de vêtements de valeur. L'individu a été dirigé sur Lille, samedi après-midi.

Les prévoyants de l'avenir. — Le recensement de 1876 a été fait le 10 février, pour un effectif de 178 millions 221 200 habitants. La situation générale de la société au 31 janvier 1891 est la suivante: Capital 5